

# FACE À UN GOUVERNEMENT SOURD ET AVEUGLE UNE SEULE SOLUTION : LA MOBILISATION

**Le 23 mars, nous avons manifesté pour l'emploi,  
le pouvoir d'achat et les retraites**

- ✓ Gouvernement et patronat se bouchent les oreilles.
- ✓ Les emplois sont supprimés par milliers dans le public et le privé.
- ✓ Les jeunes sont sacrifiés, la précarité frappe massivement.
- ✓ Les inégalités sociales se creusent sans aucune remise en cause de la politique fiscale.
- ✓ Les conditions de travail se dégradent pour ceux qui ont encore un emploi.

## **RÉAGISSONS !**

Pour plus de justice et de solidarité.  
Pour conquérir de nouveaux droits pour les salariés,  
les chômeurs et les retraités.

## **L'AN DERNIER, PAR NOS MOBILISATIONS, NOUS AVONS OBTENU :**

- ✓ Une meilleure indemnisation des salariés en chômage partiel.
  - ✓ La mise en place d'un Fonds d'Investissement Social (FISO), destiné notamment à « former plutôt que licencier ».
  - ✓ La suppression du 2ème tiers pour 6 millions de foyers fiscaux.
- Ces mesures doivent être prolongées.

## **LE RENDEZ-VOUS RETRAITES 2010**

- ✓ Vous ne voulez pas d'une réforme au rabais.
- ✓ Vous voulez soutenir le système par répartition pour qu'il soit durable et qu'il corrige réellement les injustices liées au sexe, à la précarité, à la pénibilité.

Rejoignez le cortège CFDT le 1er MAI

**VENEZ  
MANIFESTER  
AVEC NOUS  
SAMEDI 1<sup>er</sup> MAI**

**LYON : Rendez-vous à 10 h 30  
Place Jean Jaurès Lyon 7<sup>ème</sup>  
Manifestation en direction  
de la Place Bellecour**

**VILLEFRANCHE : 10 h 30  
Place du Promenoir**

## **Les chiffres qui font mal**

- ✓ En janvier-février 2010, le chômage partiel concerne plus de 4.800 salariés pour un volume de 840.000 heures autorisées.
- ✓ Les licenciements collectifs continuent et ont déjà touché plus de 700 salariés.
- ✓ Les licenciements individuels se multiplient.

# Face à la crise : les 15 propositions que la CFDT défend au niveau national

## Réparer aujourd'hui

- ✓ Poursuivre et amplifier les dispositifs permettant de former plutôt que licencier.
- ✓ Donner à Pôle emploi les moyens d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet.
- ✓ Soutenir les demandeurs d'emploi en fin de droits à l'assurance chômage.
- ✓ Ouvrir l'accès au RSA à tous les jeunes précaires.
- ✓ Reconduire les aides aux ménages modestes obtenues à l'issue des mobilisations intersyndicales de 2009.



## Construire l'avenir

- ✓ Redonner du sens au travail en agissant sur son contenu et son organisation.
- ✓ Mettre en place des politiques économiques coordonnées, dans le cadre des Etats généraux de l'industrie, du grand emprunt et de la croissance verte. Dans cette perspective, les aides aux entreprises doivent être ciblées et conditionnées.
- ✓ Réinventer l'entreprise en liant les rémunérations des dirigeants à des critères sociaux et environnementaux débattus avec les représentants des salariés.
- ✓ Réduire les inégalités par la fiscalité en supprimant le bouclier fiscal et en créant une tranche supplémentaire d'imposition pour les plus hauts revenus.

## Préparer demain

- ✓ Amplifier la formation des demandeurs d'emploi et des salariés des secteurs en évolution pour préparer leur reconversion.
- ✓ Privilégier l'emploi stable, en limitant le recours aux heures supplémentaires et aux contrats précaires.
- ✓ Maintenir le pouvoir d'achat et encadrer les parts variables et l'individualisation des augmentations salariales.
- ✓ Intégrer la question de l'égalité professionnelle dans les négociations.
- ✓ Porter l'indemnisation des victimes d'accidents du travail à 100% du salaire net et reconnaître les pathologies liées au stress au travail comme maladie professionnelle.
- ✓ Renforcer le lien entre jeunes et entreprises, via les dispositifs d'alternance.